CHALABRE. — A Monsieur le Maire. — Nous nous permettons respectueusement d'attirer l'attention de Monsieur le Maire sur la question du *cimetière*, question que nous avons déjà traitée dans un article qui attribuait à monsieur Tournié le mérite d'une heureuse initiative.

Des chemins ont été tracés, principalement dans la partie superieure du cimetière ; c'est bien. Tout, croyons-nous, n'est pas fait. La belle saison arrivant, il nous paraît que le moment est venu de protéger les petites allées nouvellement ouvertes, de les fixer au moyen d'une plantation qui s'harmoniserait avec la sévérité du lieu et formerait une double haie. Ainsi on serait à l'abri des empiétements soit du sol, soit de la main de l'homme, soit du mauvais temps qui, dans l'avenir, détruiraient certainement l'œuvre commencée. Voilà un travail qui s'impose et qu'il serait imprudent de retarder.

Dans notre premier article, nous avions émis le vœu de l'installation d'une pompe dans le fond du cimetière, car c'est là sa place naturelle. Plusieurs raisons militent en faveur de notre vœu. D'abord Monsieur le Maire n'ignore pas que les eaux qui coulent sur les flancs de la montagne du Calvaire se rendent à l'envi dans le cimetière et séjournent dans les caveaux. Pour notre part, nous ne pouvons nous faire à la pensée que nos chers morts reposent dans l'eau. Un drainage absolument semblable à celui que l'on a pratiqué de l'autre côté de l'Eglise détruirait cet immense inconvénient et, conduisant les eaux dans un puits, permettrait l'installation de la pompe dont la nécessité n'a nullement besoin de démonstration. Quelles fatigues, le plus souvent inutiles, ne faut-il pas s'imposer pour apporter à grands frais un peu d'eau destinée à arroser les plantes que l'on entretien sur les tombes ! Il nous paraît que si quelque chose doit laisser à désirer, ce n'est pas le cimetière.

Dès longtemps, on aurait pu songer à son assainissement. En ce moment, cette masse de terre que l'on a extraite des ruines de l'ancienne église et négligemment jetée au hasard, pourrait peut-être sufire à l'aplanissement de la partie basse du cimetière qui doit bénéficier des améliorations apportées à la partie superieure.

En réalité, notre cimetière, d'une irrégularité surprenante, n'etait point convenable. A peu de distance de Chalabre, Mirepoix en possède un que les plus grandes villes envieraient.

Nous espérons en l'initiative de Monsieur le Maire qui, certainement, se conciliera, en cette question, l'estime et l'affection de la ville entière.